

# Politique des dons de la recherche suisse contre le cancer

La fondation Recherche suisse contre le cancer est principalement financée par des dons de la population suisse.

Nous partons du principe que nos donateurs sont des personnes engagées souhaitant apporter une contribution essentielle à la réalisation de notre mission. Ils nous accordent une grande confiance et c'est pourquoi nous utilisons chaque don avec soin pour la recherche.

En raison de ses principes éthiques, la fondation Recherche suisse contre le cancer tient également compte de son origine lors de la réception de fonds. Les directives suivantes s'appliquent aux dons provenant de particuliers ainsi que de fondations et d'entreprises.

## Motifs de refus

La fondation Recherche suisse contre le cancer se réserve le droit de refuser des dons dont l'origine va à l'encontre des valeurs de notre organisation, affecte notre indépendance et notre neutralité ou pourrait nuire à notre réputation. Les dons ne sont pas acceptés dans les cas suivants :

- Il existe une suspicion d'activités illégales telles que trafic de drogue, fraude, blanchiment d'argent, etc.
- Le don provient de fabricants de produits (p. ex. cigarettes), dont l'effet cancérigène est avéré.

## Révision

Sous réserve des exceptions mentionnées ci-dessus, la Recherche suisse contre le cancer limite ses vérifications aux dons d'un montant supérieur ou égal à CHF 25 000.– (au cas par cas, uniques ou cumulés sur une année civile).

### Dons anonymes

Pour les dons anonymes de plus de CHF 5000.–, nous nous engageons à employer les moyens à disposition pour effectuer des recherches. Si celles-ci devaient se révéler infructueuses, nous nous réservons le droit d'accepter le don.

### Dons en espèces

Nous acceptons les dons en espèces supérieurs à CHF 5000.– uniquement lorsque le donateur a fourni une preuve de son identité et que la vérification a été réalisée avec succès.

## Informations complémentaires

Notre [service des dons](#) se tient à votre disposition pour toute question ou complément d'information.

Téléphone : 031 389 93 00

Lundi-jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Courriel : [dons@recherchechcancer.ch](mailto:dons@recherchechcancer.ch)

Adresse :

Recherche suisse contre le cancer

Service des dons

Effingerstrasse 40, case postale

3001 Berne

Cette politique des dons entrera en vigueur le 6 mars 2020 avec l'approbation du Conseil de fondation de la Recherche suisse contre le cancer.